

# INSCRIPTIONS des nouveaux élèves (nés en 2020 ou plus âgés) pour la rentrée 2023/2024

## 1ère étape: inscription mairie

Se présenter en mairie dès à présent, muni :

- du livret de famille,
- du carnet de santé de l'enfant,
- d'un justificatif de domicile,
- d'une pièce d'identité de chacun des deux parents,
- de la dérogation pour les enfants dont les parents n'habitent pas sur la commune,
- du certificat de radiation si l'enfant provient d'une autre école,
- en cas de divorce ou de séparation des parents, d'un extrait du jugement qui précise à qui est confiée l'autorité parentale et la garde de l'enfant,
- du téléphone personnel et professionnel des parents (problème de santé)  
et d'une photocopie de chacune de ces pièces.

Déposer le dossier complet à la mairie.

## 2ème étape: inscription école

Se présenter à l'école **le LUNDI 03 AVRIL ou MARDI 11 AVRIL 2023** avec un RDV pris auprès de la mairie  
(+ pièces d'identité, carnet de santé, attestation d'assurance, documents nécessaires à un PAI si besoin de prise  
médicamenteuse à l'école). TEL école : 03 25 75 27 49

**Attention : les inscriptions sont à faire avant le 01 juillet !**